

Syndicat du Personnel **Banques-Assurances CGT Auvergne-Limousin**

Section Caisse d'Epargne

était un objectif collectif!

Site internet: www.spbacgt-cepal.fr

Mars 2014

Et si la **Santé** individuelle

Des situations plus que malsaines...

Les Représentants du Personnel recoivent fréquemment des remontées de collègues où le défaitisme est de mise, et ce, d'autant plus cette année, face à des objectifs qualifiés par beaucoup « d'inatteignables », où la charge de travail est ignorée et les fameux 25 rendez-vous hebdo non réalistes. Malgré sa brièveté, ce descriptif est malheureusement présent dans moult endroits, aux quatre coins de nos territoires.

Pour arranger la sauce... plusieurs facteurs aggravants viennent alourdir la charge et la Direction, malgré des alertes répétées, laisse perdurer des comportements maladroits et désordonnés, du même acabit que ceux qu'elle avait accepté de stigmatiser lors des grèves de 2000.

Comment ne pas réagir lorsque des collègues devant de telles situations vous interpellent en constatant :

- que le chantage est devenu une banalité,
- que le respect de la personne est régulièrement oublié,
- que l'humain est purement et simplement ignoré.

Ils nous demandent que faire face aux collègues qui craquent et que la souffrance est à fleur de peau :

- fermer les yeux comme on a trop eu souvent l'occasion de le faire ?
- Ne pas gueuler, par peur des représailles et de nouveaux chantages?

« Quand ils sont venus chercher les communistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste. Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste. Quand ils sont venus chercher les juifs, je n'ai rien dit, je n'étais pas juif. Quand ils sont venus chercher les catholiques, je n'ai rien dit, je n'étais pas catholique. Puis ils sont venus me chercher, et il ne restait plus personne pour protester. »

> Poème écrit à Dachau, attribué au pasteur Martin Niemöller.



Non bien sûr... il ne faut surtout pas rester isolé et impérativement nous faire remonter toutes ces situations gravement dégradées, qui nuisent à la santé physique et mentale des salariés.

En tant que représentants du Personnel, en accord avec vous, nous sommes là pour intervenir et faire cesser ces pratiques non admissibles... et rappeler à la Direction ses obligations de résultat en la matière (l'employeur négligent engage sa responsabilité).

Le tout n'est pas de définir l'effectif d'un côté et la production de l'autre, sans se préoccuper comment de l'effectif constaté atteindre la production souhaitée. Il faut regarder le liant de ces 2 indicateurs, mettre en place les moyens suffisants pour arriver de l'un à l'autre et surtout prendre en compte tout le travail effectué. Ne retenir que la vente ne peut être qu'un « je-m'en-foutisme » coupable.

Lors des derniers Etats généraux, la Direction a déjà trompé son monde en ne mettant pas en place, comme elle s'y était engagée, le simple remplissage de l'Agenda... et nous sommes restés au suivi [strict] des 25 rendez-vous! Aujourd'hui, avant de mettre en place



le summum du flicage, avec l'individualisation et la personnalisation des contributions, qui, sauf éléments complémentaires, n'a rien d'équitable et où des zones d'ombres restent entières malgré les questions posées, l'urgence est assurément de plus et mieux s'occuper des problèmes du terrain et éviter d'en mettre des couches successives! Redonner de la sérénité et des ambiances de travail dignes de ce nom est, à nos yeux, prioritaire.

De plus, dans ce contexte de chantage institutionnalisé, comment la Direction peut-elle être crédible et valoriser son instrument d'incitation à la « surperformance » quand elle laisse naître autant de situations d'insatisfaction (beaucoup non remontées, mais les salariés concernés n'en pensent pas moins!).



Au lieu de la carotte, c'est le bâton, avec les distributions arbitraires de part variable, qui est, par beaucoup, vécu. Non seulement le chantage a été exercé toute l'année mais il est, au final, validé avec la bénédiction de l'Entreprise! Avec la formule de « 100% à la main du DA » et des recours plus coercitifs que de réelles prises en compte des désaccords, les règles les plus élémentaires de non discrimination peuvent allègrement être bafouées !!!